



## >> ÉDITORIAL

## Chères Véternates et chers Véternats,

Avec les échanges de vœux entre tous les acteurs économiques, les associations, les représentants de la république, les corps constitués, le personnel communal, les membres du conseil municipal, cette période est un temps fort de la vie du village et un plaisir pour son maire, comme ce fut le cas le 14 janvier lors de la cérémonie des vœux. C'est aussi le moment de se retourner sur l'année écoulée pour mesurer ce qu'elle nous a apporté : - Le nom de Ventron qui brille grâce aux performances de nos champions Antoine Gérard, Clément Noël et de tous les espoirs issus de l'USV, grâce aux bénévoles comme Martial Mourot qui a tant fait pour le ski notamment, le saut à skis, et qui nous a quittés brutalement. Parmi les jeunes de Ventron qui ont réussi en 2019, le conseil municipal a récompensé Valentin Pataud qui a reçu une mention très bien au baccalauréat section C en 2019. - 2019 est l'année du maintien, même provisoire, de l'hôpital de Remiremont et la garantie de garder un service d'urgence à proximité.

- 2019 a encore vu des changements dans le personnel communal : le départ à la retraite de Bruno Diemunsch, de Lionel Genêt, la retraite anticipée de Jean Marc Tisserand pour raison de santé, auquel nous adressons toutes nos amitiés, l'arrivée de Patricia Perrin à la comptabilité.
- Au plan comptable et financier, 2019 a été une année chaude en terme de flux, les marchés importants de la Step du réseau AEP ont été réglés et soldés alors que les subventions n'étaient pas encaissées et dans le même temps, les travaux d'extension du musée ont été entrepris.

Nous avons dû faire appel à des lignes de trésorerie qui sont des emprunts à court terme et qui permettent de faire la jonction entre le paiement aux entreprises et le retour des subventions et de la TVA : un premier de 380 000 € ouvert en septembre 2018 qui a été remboursé intégralement comme prévu au mois de novembre 2019, un second de 170 000 € ouvert en décembre 2018 vient d'être remboursé également au mois de janvier 2020 et un dernier pour un montant prévu de 400 000 € ouvert pour les travaux du musée sur lequel nous n'utiliserons que 100 000 €, remboursables en février 2021 avec les subventions du musée (302 184 €).

- Le 26 avril 2019 a eu lieu la prise d'armes de Stéphane Druaux, cérémonie officielle qui fait de l'adjudant-chef Druaux notre chef de centre, chef qui fait l'unanimité pour son dynamisme et sa capacité à rassembler à entraîner. - Le Parc et la Réserve Naturelle fêtent leurs 30 ans d'existence. - Au début du mois de janvier 2019, la commune a relancé une procédure d'UTN qui a imposé une modification du PLU dans l'urgence pour permettre le dépôt d'un nouveau permis de construire de l'Hôtel l'Ermitage par la SAS Leduc. L'enquête publique sera menée

dans l'urgence au mois de février/mars de cette année pour permettre la délivrance du nouveau permis et le début de démolition de l'existant au printemps 2020.

Ce dossier représente un coût de 27 050 € financé à 100 % par le département : 9 500 € et de l'État : 18 000 € ce qui prouve l'engagement de ces instances dans ce projet que nous soutenons et appelons de nos vœux. - Le classement *station classée tourisme* a été obtenu par décret du 11 avril, il ouvre de nombreux avantages financiers pour la commune, il lui ouvre des aides justifiées par l'augmentation importante de la population liée au tourisme et aux résidences secondaires.

- À l'école, c'est l'arrivée de 16 tablettes numériques supplémentaires ainsi que du matériel qui accompagne : claviers, casques audio, projecteur 3 LCD, tableaux numériques, hauts parleurs, ordinateur portable, imprimante... pour un montant de 11 649€ HT aidé financièrement par l'État et l'académie. Un logiciel installé au périscolaire va permettre au service d'enregistrer les dépenses dans le but de faciliter la facturation et surtout de demander les aides de la CAF.
- 2019 a vu l'éclosion de la nouvelle réglementation communale des boisements à l'initiative de la communauté de communes et du conseil départemental. Prochaine et dernière réunion le 24 janvier à 9 heures 30. La forêt communale comme toute la forêt vosgienne est malade nous dénombrons aujourd'hui 1 600 m² d'épicéas secs et nous n'avons aucune certitude sur la date de la fin de l'épidémie. Pour la commune la perte financière est énorme de l'ordre de 100 000 € entre 2018 et 2019. Cet état de fait nous met en face de nos responsabilités face au changement climatique qu'on ne peut plus nier.
- Le 9 décembre nous avons accueilli une délégation de Pforzheim conduite par son maire qui est venu nous apporter une amitié issue des événements dramatiques de 1944. Ces actions nous engagent dans le devoir de mémoire des événements tragiques vécus par le village et l'Europe en 1944. Le chantier de l'année a été l'extension du musée inaugurée le 14 décembre. Le chantier du musée a bénéficié de l'aide financière des donateurs privés dans le cadre du financement participatif, un grand merci!

Voilà pour l'année 2019, et après ? Depuis plusieurs mois, je n'ai pas fait mystères que je ne serai pas candidat aux prochaines élections. Je ne prendrai donc aucun engagement sur l'avenir. Pendant 12 ans j'ai eu le privilège de présider aux destinées de la commune de Ventron, 12 ans c'est à la fois peu et beaucoup, 12 années intenses au service de la population, des années riches qui me laisseront de nombreux souvenirs.

Je vous adresse tous mes remerciements, à vous Véternates et Véternats qui m'avez par deux suffrages successifs donné votre confiance avec votre sourire, c'est du solide. Je remercie tous ceux - nombreux - qui m'ont témoigné des marques d'amitié. Elles sont toujours les bienvenues, c'est l'essence du moteur du maire, surtout n'en privez pas mon successeur! Après l'installation de celui-ci, au mois de mars, je redeviendrai un homme ordinaire et passerai une grande partie de mon temps à arpenter les sentiers de Ventron, autant que ma santé me le permettra, je vous y donne rendez-vous pour partager l'attachement que nous portons à notre village, aux femmes et aux hommes qui y vivent. Je vous renouvelle mes vœux et n'oublie pas ceux qui sont dans la peine, qui se sentent abandonnés qui sont éloignés ou immobilisés à leur domicile, à tous la santé et l'espoir.

Bonne route à Ventron!

Jean-Claude Dousteyssier

# l'écho de l'orbi

## >> DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du Conseil Municipal du 17 juin 2019

- Vote des subventions aux diverses associations locales
- École Numérique Rurale : demande de subvention au titre de la DETR
- Marché station d'épuration modification de l'acte spécial de sous-traitance de l'entreprise Bonne
- Marché construction extension du musée : Avenant n° 2 honoraires architecte
- Marché construction extension du musée : Contrat sous-traitance pour deux entreprises
- Finances : Vote du CA 2018 du budget « lotissement du Pré d'Amont »
- Finances : Décisions modificatives budget eau et commune
- Communauté de Communes : modification du nombre de représentants par commune au conseil communautaire, la délibération du 14 mai est à préciser pour répartition de tous les sièges
- Rapport annuel sur la qualité du service public de l'eau potable
- Rapport annuel sur la qualité du service public de l'assainissement collectif
- Personnel communal : Approbation de la convention avec le Centre de Gestion des Vosges sur la mise à disposition d'un conseiller de prévention pour l'élaboration du document unique et demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention
- Réglementation des boisements : approbation du règlement établi par le Conseil Départemental 88
- Résiliation contrat de location d'un garage communal
- Approbation devis eau secteur Chemin du Pré Bornier
- Modification du PLU : complément de la délibération du 14 mai qui prévoyait un nouvel UTN
- Renouvellement convention de gestion du mini-golf et du terrain de tennis
- Encouragement sportif : attribution de gratification
- Questions et informations diverses

## Séance du Conseil Municipal du 02 septembre 2019

- Marché station d'épuration : approbation modification n°2 au marché du 19.07.2016
- Marché station d'épuration : acte spécial de sous-traitance de l'entreprise Sade
- Marché construction extension du musée : avenant n° 1 entreprise Gonsolin
- Marché construction extension du musée : déclaration de sous-traitance pour l'entreprise Vaxelaire.
- Extension du musée du textile : complément aux demandes de subvention LEADER et Conseil Départemental
- Participation financière à la réception en l'honneur de Clément Noël
- Personnel communal : suite aux avancements de grade, transformation de poste
- Location d'essarts : demande de remboursement de redevance 2012 à 2018 pour un usager

**DU CONSEIL MUNICIPAL** 

**DÉLIBÉRATION** 

## >> DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Programme de travaux en forêt : modification des devis acceptés en avril 2019
- Présentation et approbation des règlements cantine, périscolaire, garderie, ALSH
- Gratification pour les mentions « très bien » au baccalauréat
- Demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale pour le Syndicat des Eaux de Thuillières (siège à la Neuveville Sous Monfort)

#### Questions et informations diverses :

Rapport du commissaire enquêteur pour enquête publique sur la règlementation des boisements

Adhésion au groupement de commande de sel Modification du PLU

## Séance du Conseil Municipal du 25 novembre 2019

- Communauté de Communes des Hautes Vosges : rapports d'activités 2018 et rapport sur le prix et la qualité du service déchets 2018
- Tarifs communaux au 1er janvier 2020 :
- Conventions avec les ambulanciers saison hivernale 2019/2020
- Facturation aux usagers du transport en ambulances
- Frais de secours sur les pistes de ski Saison hivernale 2019/2020
- Décision modificative budgétaire (budget commune)
- Dissolution des budgets « Pompes Funèbres » (cimetière), « Transports » et « Ski de Fond »
- Reversement de l'excédent du budget forêt vers le budget commune
- Indemnité de conseil au trésorier
- Commission de terrains du 19/11/2019, suite à donner : Demande d'achat de terrain par la SAS Leduc
- Abandon de locations de garage par Mme Gounant suite à vente d'une maison et reprise de cette location par les nouveaux propriétaires
- Demande de rétrocession à la commune du chemin de l'Étang par les 6 copropriétaires
- Demande d'achat de terrain par la « SCI chalet Nature et SPA »
- Demande de cessation de location de terrain par M. Demaria
- Extension du musée du textile : demande de subvention au titre du programme LEADER
- Contrat prévoyance des agents communaux : dispositif de participation (labellisation)

## Questions et informations diverses :

Parcelle restante lotissement Planois de la Chapelle

Démarche de renégociation des loyers du pylône de l'Orbi auprès de TDF

Œuvres de Francis Cuny

Rapport du Conseil d'école

Retrouvez l'intégralité des relevés des conseils municipaux sur le site de la commune : **www.ventron.fr** 

## l'écho de l'orbi

## >> VIE COMMUNALE



Réagissons et faisons de notre commune un espace propre où il est agréable de se déplacer la tête haute.

Marcher tranquillement dans la rue sans regarder où l'on met les pieds, c'est tellement agréable. C'est pourquoi nous vous rappelons que les déjections de nos amis les chiens sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces

verts publics, sur les espaces de jeux pour enfants et devant la porte des habitants, par mesure d'hygiène publique.

Vous aimez votre commune **Ramassez ses crottes**, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. Ces petits gestes quotidiens ont un impact considérable sur la qualité de notre espace de vie, c'est pour cela que **la municipalité compte sur le civisme de chacun**.



## LES RÉALISATIONS COMMUNALES 2019

En raison des investissements importants de l'année 2018, de la forte mobilisation de trésorerie, les investissements ont été limités comme le prévoyait le budget 2019.

**Programme voirie** : entretien minimum par la mise en œuvre d'enrobés à chaud et à froid - environ 32 tonnes - par le service technique et la réalisation d'ouvrage de récupération des eaux pluviales chemin du Haut du Riant.

**Eau - Assainissement** Dans le prolongement des travaux de rénovation des réseaux assainissement et eau, *la veille numérique centralisée* a été mise en place au printemps 2019. Le fonctionnement des réseaux et de la STEP est lisible depuis un ordinateur à la mairie et sur les smartphones des agents qui sont informés très rapidement des dysfonctionnements. **Entretien bâtiments**: En plus de l'entretien courant, la mise aux normes des toilettes de la salle des fêtes, désormais communes à celles de la mairie est le point fort des réalisations du service technique, conjointement par Bruno et Ludovic. Désormais tous les bâtiments communaux répondent aux normes d'accessibilité.

**Extension Musée**: inaugurée le 14 décembre, a été le chantier de l'année. Après deux appels d'offres laborieux, elle a été mise en chantier au printemps et est en mesure aujourd'hui de remplir ce pourquoi elle a été conçue: - accueillir et répondre aux besoins des personnes qui vivent un handicap et aux normes réglementaires en la matière, - installer à Ventron l'ourdissoir, qui avait fait depuis des années l'objet d'un don au musée mais qui ne pouvait y être accueilli par manque de place, - donner de l'espace à la boutique et surtout du confort aux bénévoles.

La dépense totale s'élève à 434 765 € HT pour un montant de subvention de 302 184 € attendus, dont 17 037 € de dons dans le cadre de la collecte Collecticiy encore merci aux donateurs.

- La fibre optique est en cours de pose au Daval et chemin des Vanres par CCHV et Région GE à la satisfaction des abonnés concernés qui seront rapidement desservis par le très haut débit.

#### PRÉCISION SUR LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La fermeture de la mairie au public les après-midis du lundi au jeudi n'est pas à être considéré comme un repli du service public à Ventron. Pendant son temps de travail, le personnel communal est à votre disposition, il s'agit simplement de canaliser le flux des visiteurs, notamment les commerciaux de tout poil, pour permettre au personnel de se consacrer à ses tâches administratives. Vous pouvez donc être reçu très rapidement sur rendez-vous.

## >> VIE COMMUNALE





VIE COMMUNALE

Le tableau et le graphique représentent un comparatif des volumes d'eau captés et consommés.

Ces données nous permettent de détecter d'éventuelles fuites sur le réseau et le comparatif des courbes de captage et des consommations s'avère une information importante lors de périodes sèches comme nous en connaissons depuis plusieurs étés



Date	Niveau	Compteur captage	Volume / 24h	Compteur sortie	Volume / 24h
				néservoir	
16/12/2019	259	337 364	196	8 710	- 18
17/12/2019	260	337 560	197	8 724	14
18/12/2019	259	337 757	197	8 737	14
19/12/2019	260	337 953	197	8 752	15
00/12/2019	259	338 149	196	8 765	34
21/12/2019	260	338 345	196	8 762	17
22/12/2019	259	338 541	196	8 803	21
13/12/2019	259	338 737	196	8 828	25
14/12/2019	259	338 933	297	8 853	25
25/12/2019	259	339 130	197	8 885	30
M/12/2019	259	339 327	197	8 913	26
27/12/2019	259	339 523	197	8 942	25
18/12/2019	259	339 720	197	8 972	30
29/12/2019	259	339-917	197	9 002	30
10/12/2019	259	340 114	197	9 038	34
11/12/2019	259	340 310	197	9 072	34
11/01/2020	259	340 507	196	9 109	37
12/01/2020	259	340 703	197	9 143	34
19/01/2020	259	340 900	197	9 174	30
4/01/2020	259	341 096	197	9 204	30
6/01/2020	259	341 293	197	9 230	24
06/01/2020	259	341 490	197	9 255	25
17/01/2020	259	343 686	197	9 277	22
M/01/2020	259	343 883	196	9 299	22
99/01/2020	259	342 093	210	9 326	21
0/01/3020	259	342 289	196	9 349	24
1/01/2020	259	342 486	197	9 373	24
2/01/2020	259	342 682	197	9 404	31
13/01/2020	259	342 865	183	9 429	25
14/01/2020	259	343-075	210	9 456	24
15/01/2020	259	343 258	183	9 483	25

# Inauguration du MUSÉE DU TEXTILE

Un grand moment, partagé par de nombreuses personnes, ce samedi 14 décembre.





En effet, après plusieurs mois de travaux, le nouveau bâtiment « la navette » était inauguré au musée textile. Un nouvel espace dédié à l'accueil des personnes à mobilité réduite, à la boutique et à l'hébergement de l'ourdissoir et la canetière. Une extension qui permet un meilleur accueil pour nos visiteurs et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

COMMUNE DE VENTRON

DISTRIBUTION EAU POTABLE MENSUELLE

La Présidente. Catherine Comoli

## L'OURDISSOIR

## Discours prononcé lors de l'inauguration du Musée du Textile

Né en 1950 à Bourgoin dans l'Isère, je suis un gros bébé puisque j'avoisine les 20 quintaux. J'ai débuté ma carrière aux Établissements GELLIOT à Plainfaing où, après de bons et loyaux services, la direction m'a lâchement remplacé par un petit jeune, soi-disant plus performant. Heureusement, devant mon désaroi, Jean Pierre, jeune (à l'époque) entrepreneur m'a adopté en m'accueillant dans son Atelier de tissage à Rochesson.

Reconnaissant envers lui, je lui ai donné entière satisfaction de 1968 à 1992. 24 années de dur labeur oû il m'a fallu alimenter en permanence les 20 métiers que Jean Pierre s'évertuait à faire tourner pour le bonheur de ses nombreux clients et visiteurs. Malheureusement, et malgré tout son savoir-faire, la concurrence internationale atteint ce petit coin de paradis des hautes Vosges,

6

# l'écho de l'orbi

## >> VIE COMMUNALE



Jean Pierre et Yvonne, son épouse, durent cesser leur activité, un crève-cœur pour eux et pour moi aussi. Ils me cédèrent, moi et mes compagnons d'infortune, à un musée pour, soi-disant, exposer nos carcasses moribondes à des touristes de passage dans la région.

Mais les années passaient et rien ne bougeait.

Oh, bien sûr, Jean Pierre ne m'a pas totalement abandonné et venait réguliérement me rendre visite. Aussi, j'ai vivoté dans cet

atelier de Rochesson, devenu tristounet, sans vie et surtout sans chauffage. Mes articulations, tout comme celles de Jean Pierre, en ont beaucoup souffert. Mais je ne me plaignais pas, je survivais. D'ailleurs de temps en temps, quelques personnes, arrivées de plus haut dans la montagne, venaient épauler Jean Pierre pour me redonner vie le temps d'une chaine et éviter que l'usure du temps ne mette définitivement un terme à ma carrière.

Puis un jour, par une belle journée d'automne, ils sont arrivés, toute une équipe de gros bras, et de moins gros d'ailleurs, accompagnés d'un énorme camion au logo d'un ermite. Armés de clefs, de cales, de rouleaux, de crics, d'élingues et autre tire fort, ils m'ont complétement déshabillé, désarticulé... était-ce la fin, l'hallali, la mise au rebus, destination zinzin à Saulxures ?

Pourtant ils n'avaient pas l'air bien méchants et prenaient grand soin de moi, repérant méticuleusement chacun de mes membres. J'eus encore une belle frayeur lorsqu 'après beaucoup de discussions, d'efforts et de sueur, ils réussirent à me hisser dans la benne du gros camion. Puis ce fut la route, enfin le grand air, bien sanglé en compagnie de mes voisines canetière et ratacheuse, qui étaient elles aussi du voyage. Toutes mes craintes, pas totalement estompées, ressurgirent en apercevant la pancarte Saulxures sur Moselotte, un instant de panique... Heureusement ce n'était pas notre destination finale et ils poursuivirent leur route, à mon grand soulagement, jusqu'à ce petit village en fond de vallée. Et là, le déclic l'ermite sur la portière du camion : Frère Joseph!

Nous étions à Ventron. L'espoir revenait en découvrant la belle usine flanquée d'un magnifique « Musée du Textile » sur sa façade. Voilà des années qu'ils en parlaient lorsqu'ils venaient à Rochesson mais j'avais perdu tout espoir... depuis le temps.

À peine descendu du camion, ce n'est pas dans l'ancienne usine qu'ils m'accueillirent, mais dans un bâtiment annexe, tout neuf, nommé « la navette » et qu'ils avaient construit spécialement pour moi : à ma taille, clair et bien chauffé, un vrai paradis pour retraité fatigué! Mieux que l'EPAD. L'émotion à son comble, et, tout comme Jean Pierre aujourd'hui, j'ai versé une petite larme devant tant d'attention à mon égard. Là, ils m'ont dépoussiéré, dérouillé, soudé, remonté, brossé, huilé, bichonné... J'ai même eu droit à une commande électrique dernier cri avec variateur incorporé et arrêt d'urgence, le comble du luxe, et me voilà aujourd'hui fringuant, prêt pour une nouvelle vie. Bien sûr, vous m'aurez tous reconnu : je suis « L'OURDISSOIR » celui, sans qui vous ne seriez sans doute pas là aujourd'hui.

Aussi, un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour ma survie afin que je puisse poursuivre l'aventure textile et témoigner du savoir-faire de nos anciens. Ma nouvelle mission : confectionner les chaines pour que résonne encore, dans ce fond de vallée, le « bistanclac » des métiers à tisser de mes nouveaux patrons. Jean Pierre, tu peux être rassuré, ton ourdissoir vivra et je pense même, te survivra.



M. Roger Juillard

## >> VIE ASSOCIATIVE

VIE ASSOCIATIVE



## + Croix-Rouge Française Antenne de La Moselotte +

La Moselotte couvre 10 communes : Vagney, Sapois, Rochesson, Gerbamont, Basse-sur-le Rupt, Thiéfosse ,Saulxures, Cornimont, Ventron et La Bresse. Son siège est à Saulxures-sur-Moselotte, Espace Jules Ferry. Le rôle de la Croix-Rouge est de venir en aide aux personnes en difficulté.

L'aide alimentaire ponctuelle sous forme de bons d'achat se fait sur proposition des assistantes sociales ou des CCAS. Nous pouvons aussi diriger les gens vers les Restos du Cœur s'il y a besoin d'une aide régulière.

**D'autres aides**, comme du carburant, des bouteilles de gaz, des réparations de voiture, sont parfois sollicitées et accordées après examen des situations. Tous les ans, une aide aux vacances (colos), nous est demandée par les assistantes sociales pour certaines familles. L'antenne participe aussi financièrement en cas de catastrophe quel que soit le pays concerné (appel à dons de la Croix-Rouge Nationale). Toutes ces dépenses sont couvertes par les dons de particuliers que des bénévoles vont solliciter chaque année. Qu'ils soient vivement remerciés !

La vestiboutique de Saulxures est aussi une importante source de revenus. Elle est ouverte le vendredi et le samedi de 9h30 à 11h30 à l'Espace Jules Ferry. Venez la visiter. C'est un vrai petit magasin!



Des vêtements d'occasion sont proposés à la vente à de très petits prix. C'est une façon solidaire et économe d'aider l'association. De plus, donner une deuxième vie aux textiles est un geste citoyen Il est possible d'apporter des vêtements que vous ne portez plus à condition qu'ils soient propres et en très bon état.

## Sachez aussi que deux vestiaires gratuits existent :

- À la Bresse aux heures d'ouverture des Restos. Le local Croix-Rouge est à côté des Restos
- À Cornimont derrière la Mairie le vendredi après -midi.

L'équipe, d'une vingtaine de bénévoles reste sensibilisée sur sa mission d'écoute, d'accompagnement et de réconfort des personnes qui viennent solliciter de l'aide. Nous recherchons toujours des bénévoles, en particulier pour du travail sur ordinateur !

8

- Permanence à l'Espace Jules Ferry Saulxures-sur-Moselotte
- Samedi 9h30 11h30 tél: 03 55 22 00 31
- Si urgence: 03 29 24 60 49 ou 06 37 96 65 95

Responsable: Françoise Belomant

## l'écho de l'orbi

## >> VIE ASSOCIATIVE

## Notre Harmonie des Loisirs Véternats en 2020

En ce 1<sup>er</sup> Janvier 2020 Gilles Vuillemin assure la direction de notre harmonie depuis 20 ans avec, depuis l'année 2000, deux concerts par an et bien sûr nombre de sorties. Notre effectif actuel est de quarante musiciens âgés de 12 à 68 ans avec une moyenne d'âge de 40 ans. Il se répartit en 17 musiciennes et 23 musiciens avec parmi nous 3 prix de conservatoire et de nombreux anciens expérimentés.

Les plus jeunes ont acquis un très bon niveau en fréquentant les écoles de musique du secteur, parfois en niveau supérieur ou en suivant des stages ou des « masters classe ». Huit pupitres forment l'harmonie : les flûtes traversières, les clarinettes, les saxophones, les cornets et trompettes, les saxhorns altos et cors d'harmonie, les euphoniums, les trombones, et enfin les saxhorns barytons basses et contrebasses. Selon les pupitres, nous trouvons les 1ère, 2èmes et 3èmes voix et parfois 4èmes quand ce n'est pas toute la famille d'instruments qui le compose comme dans les saxophones où nous allons du saxo soprano aux saxo baryton en passant par les saxos altos et le ténor. L'ensemble de ces instruments garantit l'équilibre de notre harmonie et les gros cuivres un parfait soutien par leurs sonorités graves et rondes.

Pour compléter le tout, notre pupitre percussions, avec ses musiciens polyvalents, apporte le rythme indispensable qui nous permet d'interpréter des musiques de films ou des compositions contemporaines voire très modernes. Nous y trouvons la batterie, les timbales, le xylophone, le glockenspiel et bien sûr toute la panoplie de cymbales, cloches, peaux frappées et accessoires en bois ou en métal permettant de produire des effets spéciaux.

Ventron, notre village, peut être fier de posséder une belle harmonie, aussi complète, dont le niveau est reconnu dans les vallées environnantes et bien au-delà!

## # Nos sorties depuis l'été

- <u>Le 21 juillet 2019</u>, participation à la fête de la musique à Kruth avec la musique de Métzeral et quatre sociétés de la vallée de la Thur. Nous débutons l'après-midi par un défilé depuis le haut du village jusque dans la cour des écoles. Là, chacune des sociétés interprète un programme sur le podium. En fin d'après-midi toutes les musiques présentes interprètent un morceau d'ensemble. Belle journée chez nos voisins Kruthois qui se termine par la dégustation de tartes flambées en musique.
- <u>Le 9 novembre 2019</u>, la fanfare de l'Union Musicale de Basse sur le Rupt et notre harmonie se produisent en concert à l'église de Ventron. Ceci en retour d'un concert commun le 19 mai 2018 en l'église de Planois. Belle soirée débutée par les Bassurois quand nous assurons la seconde partie de concert et terminons par un morceau commun pour une soirée riche en harmonies.
- Le 11 novembre 2019, défilé et cérémonie au monument aux morts.
- <u>Le dimanche 24 novembre 2019</u>, nous fêtons la Sainte Cécile en animant tout d'abord la messe de Sainte Cécile/Sainte Barbe puis nous poursuivons à la salle des fêtes. L'occasion de brosser un tableau de l'année écoulée et de remettre trois médailles d'honneur : tout d'abord une médaille de la Fédération Musicale Vosgienne pour 15 ans de musique à Paul Antoine Vuillemin et deux médailles de la Confédération Musicale de France pour 30 ans d'ancienneté à Jeanne-Marie Thuillier et Jocelyne Perrin.

  Sincères félicitations à tous les trois!
- <u>Le 7 décembre</u>, nous terminons l'année par la St Nicolas où nous assurons le défilé malgré un temps maussade et une pluie fine.

## >> VIE ASSOCIATIVE

## # Vie de notre association

VIE ASSOCIATIVE

Arrivée de six nouveaux musiciens dont guatre sont issus de l'École de Musique des Deux Vallées : Chloé Tatu 12 ans joue du cor d'harmonie, Louis Gérard 12 ans du Baryton, deux adultes Myriam Heyer-Tatu et Blandine Mengin-Frédriksen jouent de la clarinette. Au pupitre trombone : Quentin Cuny reprend du service après ses études et Éric Sardini nous rejoint.

Quinze élèves et musiciens suivent toujours des cours dans les écoles de musique des Deux Vallées, de Gérardmer et de la Haute Thur. Il s'agit de : Myriam, Chloé et Lilou Tatu, Juliette Petitgenêt, Louis et Emile Gérard, Baptiste Andréolli, Alain Leroy, Blandine, Michel, Adel et Nils Frédriksen, Robin Thuillier, Hélène et Romain Gonde.

Notre harmonie a connu une année riche et dense, avec deux concerts, les sorties de Besançon, Saint-Amarin, Kruth ainsi qu'une prise d'armes à Ventron et les traditionnelles sorties en cours d'années.

Nos répétitions hebdomadaires ont été studieuses et très suivies, l'ambiance conviviale et chaleureuse. Nos remerciements vont à la CCHV, la commune de Ventron, le Crédit Mutuel des Hautes Vosges, à nos soutiens tout au long de l'année, lors de nos concerts, ainsi qu'un très grand merci à nos fidèles membres honoraires.

## # Calendrier

Dès le 4 janviers reprise en vue de travailler le programme du prochain concert de printemps qui aura lieu le 25 avril 2020. Le 25 janvier assemblée générale statutaire, le 7 novembre concert et le 29 novembre fête de Sainte Cécile. Musicalement vôtre et belle année 2020 de la part des musiciennes et des musiciens des Loisirs Véternats!

Le président, Yvan Petitgenêt

## **CLUB VOSGIEN**

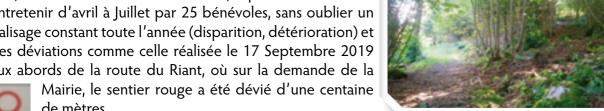
# ø Déviation du Rouge



Le Club Vosgien de Ventron, présidé par Romaric MUNSCH depuis 2014, compte cette année encore 79 adhérents. Il a pour but de valoriser notre charmante commune, mais également c'est le plaisir de randonnée en toute convivialité.

18 sentiers pédestres balisés, débroussaillés, élagués, sécurisés, permettant aux nombreux marcheurs, vététistes, trailers et autres, de les parcourir afin de découvrir tous les sites remarquables Véternats, tout en pratiquant leur discipline.

125,8 kilomètres de sentiers au total, représentant 85 km à entretenir d'avril à Juillet par 25 bénévoles, sans oublier un balisage constant toute l'année (disparition, détérioration) et des déviations comme celle réalisée le 17 Septembre 2019 aux abords de la route du Riant, où sur la demande de la



L'effectif de nos équipes d'entretien diminue chaque année. Je lance donc un appel aux bonnes volontés, marcheurs ou pas, vététistes, trailers et autres, Véternat ou d'ailleurs, à venir rejoindre notre Club pour entretenir les sentiers qui risqueront un jour de disparaître.

10

Notre blog: clubvosgienventron.unblog.fr

Le président, Romaric Munsch

## >> VIE ASSOCIATIVE

## **FEEDBACK SUR L'ANNÉE 2019**

« Il faut toujours viser la Lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles »

## UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ET EN ACTIONS

En Chiffres! Nous avons réalisé cette année, 74 interventions recensées au Centre de Ventron, ainsi qu'une quinzaine d'opérations supplémentaires, réalisées par notre Infirmière Sapeur-Pompier, Marjorie, sur le bassin local.

## ▲ En avant la Jeunesse!



Nous sommes heureux de savoir que 2 nouvelles recrues véternates vont nous rejoindre d'ici quelques mois. En effet, en Septembre 2019, Paul Brylka, 13 ans a décidé d'intégrer les JSP pour trois belles années et intégrer ensuite la Caserne de Ventron. Nous le félicitons pour son dévouement et lui souhaitons une belle Aventure. Et pour la touche féminine, ce sera en fin d'année 2020 que nous accueillerons Malorie Lecourt, une Véternate de 16 ans. Participant déjà en tant qu'observatrice à toutes nos manœuvres, elle viendra renforcer notre équipe actuelle de 3 filles et de 8 hommes. Bravo pour son volontariat.

## △ C'est en se formant, qu'on devient les meilleurs des meilleurs!

Grâce à Marjorie Jeandel, notre répétitrice de gestes, nos 3 nouveaux pompiers ; Florian, Nicolas, et Cyrielle, ont pu approfondir leurs connaissances et performer leurs gestes afin de passer leurs formations brillamment. Ulysse et Pauline étaient également présents afin de valider leur dernier stage. Et hop, c'est dans la poche.

## △ Un petit Centre de grande envergure!

Nous sommes fiers de savoir que Maxime Richard, suite à la validation de ses formations, entre aux Sapeurs-Pompiers de Paris. Il intègre sa nouvelle Brigade dès Janvier 2020. Que l'Honneur et la Force Véternate soit avec toi. Il y aura un peu de nous dans la Capitale Française.

## L'événement 2019 : LE CROSS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS

Après avoir fait un carton avec nos sportifs Véternats lors du Giracal et du Championnat de France 2019, nous enchainons avec la chance de recevoir et d'organiser le Cross Départemental dans notre magnifique village.

## Tout en Fraîcheur!

Le Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers Vosgiens a eu lieu ce 9 Novembre dernier à Ventron. Celui-ci s'est déroulé dans la convivialité avec en prime des conditions météorologiques idéales bien que fraîches. À travers un parcours relativement plat mais digne d'un vrai cross tout terrain avec des sections boueuses, plus de 520 coureurs se sont disputé le podium, en plusieurs catégories où la sapeur-pompier véternate Hélène Gonkel a fait honneur aux Véternats, en étant à la 1ère place du podium de la catégorie Masters 2 Féminine. Toutes nos félicitations à elle. Nous accordons aussi beaucoup d'importance à tous les participants, des plus jeunes aux moins jeunes, venus des 4 coins des Vosges pour partager ce moment.

Podium ou pas ? Le principal étant de participer. Les Pompiers remercient les différents bénévoles des associations du village comme l'US Ventron ou FestiVentron et bien entendu, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Ventron pour les récompenses aux coureurs comme aux bénévoles. Un tour de cou, à nos couleurs sacrées, en faisant parti. Grace à ces aides précieuses et surtout à la trentaine de sponsors, cette fameuse manifestation a pu se dérouler avec une organisation remarquable. Merci à tous. Vive « la vie sportive en Vosges »





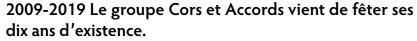


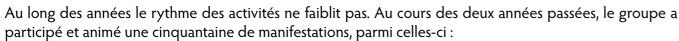


## >> VIE ASSOCIATIVE

## Cors et accords

VIE ASSOCIATIVE





- Des fêtes : Val D'Ajol, Bruyères, Steinen, Saint Mont, Châtenois, Fougerolles, Saulxures, Cornimont, Ventron, Le Bonhomme, Gérardmer Fête des jonquilles, Nonville, Remiremont, Bertrimoutier, Dommartin, Frenz, Oderen, Gérardmer feux d'artifices, Saint Étienne, La Bresse, Lapoutroie fête du Munster ....
- ☐ Transhumance: Le Treh, Les Graviers...
- FEHPAD: Saulxures, Charmois, Zainvillers, Cornimont, Foucharupt...
- Des Marchés de Noël : à Remiremont, Bergheim, Saint Loup, Toul ...
- Des concerts : Sainte Marguerite, Ventron avec Les Grognards, Rupt Sur Moselle, Cornimont, Bavilliers Toul Cathédrale 700 personnes, Cornimont Entrefête....
- Rassemblement de cors des Alpes : Munster, Wesserling, Chamonix et Vallorcine

Au sujet de nos concerts (Entrée libre, chapeau) ils sont suivis par un public nombreux et fidèle dont une partie vient parfois d'assez loin. Merci à tous nos fidèles et généreux auditeurs.

« Cors et Accords » poursuit son chemin et fait entendre les sonorités du cor des Alpes bien au-delà de

Par ses activités l'association s'autofinance et paye ses différentes charges, assurances, déplacements, équipement, partitions...

Et ne sollicite pas de subventions. Le groupe a investi dans de nouvelles vestes de concert.

Parmi les projets : Concert samedi 18 avril 15 h 30, église de Ventron Cors et Chorale de Delle. Festival international de cor des Alpes à Munster les 12 et 13 septembre 2020.

Pour mieux connaître Cors et Accords, vous pouvez, comme l'ont déjà fait plus de 33 000 visiteurs vous rendre sur notre site en cliquant sur le lien suivant : http://corsetaccords88.e-monsite.com

12

Merci de votre attention. Recevez nos cordiales et musicales salutations.

Pour le groupe : Jean-Marie Mougin

## >> VIE ASSOCIATIVE

## Association Festi Ventron - L'année 2019 : Que du positif!!!

Depuis sa création (le 21 janvier 2019), composée de 12 membres tous autant motivés les uns que les autres et avec beaucoup de qualités à apporter, Festi' Ventron a su se faire apprécier des familles véternates grâce à ses différents événements proposés toute au long de l'année :



## ▲ Carnaval...

Petit après-midi du 09 février où enfants et parents sont venus déguisés dans la bonne humeur. Défilé dans les rues de Ventron avec Monsieur Carnaval puis goûter offert par l'association. De plus une rencontre très sympathique entre les familles Véternates et

## ▲ Chasse aux œufs de Pâques...

Environ 70 enfants, équipés de leurs paniers, se sont lancés le 21 avril à la recherche des œufs dispersés un peu partout dans le terrain de jeux. Tous sont repartis avec le sourire mais surtout avec plein de chocolats.



## ▲ Marche gourmande...

Une deuxième marche gourmande a été organisée le 19 mai avec plus de 400 participants. Les randonneurs ont marié sport et gourmandise dans une bonne ambiance festive avec en prime la découverte des beaux paysages de Ventron. N'oubliez pas de venir participer à la troisième marche gourmande que se déroulera en mai 2021. Pour des raisons d'organisation celle-ci aura lieu une année sur 2.



## ▲ Fêtes de mères...

Le 25 mai, les familles véternates ayant eu un nouveau-né l'année passée ont été invitées afin de recevoir un cadeau et partager le verre de l'amitié.

## ▲ Quelques achats...

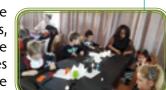
Festi'Ventron a rencontré les futurs CP et les futurs 6èmes dans leurs classes afin d'offrir des dictionnaires et des sets de géométrie.



## ▲ Halloween...

Une vingtaine de familles véternates se sont retrouvées l'après-midi du 26 octobre. Les enfants ont eu l'occasion de créer une activité sous les yeux attentifs de

leurs parents. Une fois celle-ci terminée, fantômes, squelettes, vampires, citrouilles, sorcières ... se sont lancés sur la piste de danse. Pendant ce temps, quelques enfants pouvaient passer à l'atelier de maquillage. Les



membres de l'association avaient confectionné plein de petites gourmandises dans le thème. Tout le monde s'est bien amusé et surtout bien régalé!!!



## Saint-Nicolas à l'école ...

Le Saint-Nicolas accompagné de son acolyte ami le Père Fouettard et de son âne sont venus rencontrer les petits élèves véternats. Ceux-ci leur avaient préparé des chansons et de beaux dessins. En échange le Saint-Nicolas a donné des bonnes friandises.



## Père Noël et Saint-Nicolas...



Le 07 décembre, les enfants ont eu la surprise de rencontrer le Père Noël qui avait apporté plein de cadeaux dans sa hotte. Une fois la distribution terminée, les petits bambins se sont installés pour le lancer de ballon en faveur du téléthon.

Le Saint-Nicolas et le Père Fouettard sont arrivés en calèche pour le traditionnel défilé dans les rues accompagnés des Loisirs Véternats.

## >> VIE ASSOCIATIVE

Ensuite parents et enfants ont pris place dans la salle des fêtes pour un joli spectacle de cirque qui a duré une heure. Ceux-ci ont eu l'occasion de rencontrer des clowns, des danseuses, des jongleurs, des furets, une chienne sauteuse, une dinde équilibriste, un boa de plus de 3 mètres... Et



pour finir le Saint-Nicolas et le Père Fouettard ont distribué les friandises à tous les enfants sages.

## ▲ Concours de maisons illuminées...



VIE ASSOCIATIVE

Pour la première fois, Festi'Ventron a organisé un concours de maisons illuminées à l'occasion de la période de Noël. Ce concours était gratuit et ouvert à tous après inscription. Un jury, composé de 3 adultes et 3 enfants,

a été missionné le 21 décembre pour aller admirer ces belles décorations. 14 participants se sont inscrits avec le choix de se faire juger sur leurs décorations d'intérieur ou d'extérieur.



Trois lots étaient à gagner dans chaque catégorie.

## ▲ La crémation des sapins de Noël...

Une fois les festivités de Noël terminées, Festi'Ventron a proposé aux familles véternates de venir récupérer les sapins de noël à leur domicile afin que celui-ci soit brûler dans un grand feu de joie. L'occasion aussi de remettre les prix aux vainqueurs du concours d'illuminations. Vin chaud, jus de pomme chaud, galettes des rois, tartines de lard et de munster étaient proposés.









## ▲ Encore des rendez-vous pour 2020...

Quelques dates à ne pas manquer pour cette nouvelle année :

- Carnaval le 15 février
- Chasse aux œufs de Pâques le 12 avril
- Fête des mères le 06 juin
- Fête de la musique le 21 juin
- Halloween fin octobre (date à définir)
- Thé dansant le 07 novembre
- Saint-Nicolas et Père Noël le 05 décembre
- Concours d'illuminations fin décembre (date à définir)
- Crémation des sapins de Noël début janvier 2021 (date à définir).



En attendant, tous les membres de l'association Festi'Ventron remercient les familles véternates pour leur soutien et leur participation et vous souhaitent également une très bonne année remplie de bonheur et de réussite.

## ▲ Le comité de jumelage fête ses 30 ans !

Pour fêter cet anniversaire, nous vous proposons un séjour d'une semaine à Plounéventer :

- départ vendredi 10 juillet 2020 au soir - retour samedi 18 juillet 2020 au matin Nombreuses activités sur place : la grande fête maritime à Brest, visites culturelles, repas officiel et convivialité au programme...

Hébergement en famille. Participation financière : 150 € par adulte, 100 € par enfant (-12ans) (activités, transport, hébergement inclus) Renseignements et pré-réservation :

14

au 06.08.61.01.16 (Sébastien Frechin) ou par mail : plouneventron88@gmail.com

Attention! Nombre de places limité.

## l'écho de l'orbi

## >> VIE ASSOCIATIVE

# **RÉSONANCE FM 88.1 & 104.1**

## Une année 2019 bien remplie!

## $\Omega$ La Radio:

Résonance FM est une radio associative née en 1985 suite à la libéralisation des ondes radiophoniques. Notre studio est basé à La Bresse et nous émettons sur la vallée de Moselotte (de La

Bresse au Syndicat) sur les fréquences 88.1 et 104.1. Il est également possible de nous suivre en direct ou en différé (podcast) via notre site Internet <a href="www.resonance-fm.com">www.resonance-fm.com</a>. Nous diffusons une large palette d'émissions (informations, journal des associations, musique, cinéma, culture...) qui sont réalisées par des animateurs bénévoles et salariés. L'objet de notre radio est d'être le partenaire des acteurs de la vie locale (communes, entreprises, associations notamment) afin de permettre aux auditeurs de notre vallée d'avoir accès à une information de proximité.



## $\Omega$ Les faits marquants en 2019 :

L'année 2019 a été pour notre radio l'occasion d'utiliser les nouveaux équipements radiophoniques acquis fin 2018 suite à un investissement financier conséquent. La qualité d'émission et d'enregistrement en studio a ainsi été fortement améliorée à la grande satisfaction de nos auditeurs. La mise en ligne de notre nouveau site internet a permis de toucher un nouveau public mais aussi de suppléer les ondes lors de nos pannes d'émetteur. En effet, si les travaux de protection parafoudre de notre site de Cornimont ont donné satisfaction, l'émetteur de Saulxures a subi des dégâts lors des orages de mi-août alors qu'il avait toujours été épargné jusque-là. Le succès de nos jeux de l'été ne s'est pas démenti et de plus en plus d'auditeurs tentent leur chance pour gagner les lots proposés. La seconde partie de l'année a été l'occasion de lancer de nouvelles rubriques telles que « L'Instant Poésie », une Chronique Vétérinaire, une Émission Littéraire et un Magazine Économique sur les Entreprises Locales : nous espérons qu'elles vont trouver leur public!

## $\Omega$ Nos projets pour 2020:

La page de 2019 se tourne et il est temps d'ouvrir celle de 2020. Le début de l'année sera marqué par les élections municipales qui sont un temps fort de la vie démocratique de nos villages et qui feront l'objet d'émissions dédiées. Nous allons continuer à proposer de l'information essentiellement axée sur l'actualité locale, mais en parallèle nous allons poursuivre la revue de nos programmes avec la volonté de proposer de nouvelles rubriques d'informations générales et pratiques.

Si vous vous sentez une âme d'animateur bénévole, si vous souhaitez faire partager une passion à l'antenne ou tout simplement nous communiquer une information sur une manifestation associative à venir, vous pouvez nous joindre :

- par téléphone au 03.29.25.64.54 ou par email à : resonance-fm@wanadoo.fr

Au nom des salariés, des bénévoles et des membres du Conseil d'Administration, je tiens une nouvelle fois à remercier pour leur soutien fidèle nos auditeurs, nos donateurs, nos associations et entreprises partenaires : nous vous souhaitons à tous une Bonne Année 2020!

Président du Conseil d'Administration de Résonance FM, Érik Grandemange

## >> VIE ASSOCIATIVE

## **↑ Voie Verte** ↓

La Voie Verte de Remiremont à Bussang d'une part et de Remiremont à Cornimont-La Bresse d'autre part, la voie verte des Hautes-Vosges offre à tous les passionnés de sport et de nature 53 km de piste sécurisés au cœur d'un environnement préservé.





VIE ASSOCIATIVE

Nichée au cœur du Massif des Vosges, cette piste multi activités qui serpente le long des vallées de la Moselle et de la Moselotte entre prés et forêt mène tout en douceur de Remiremont à Bussang ou Cornimont-La Bresse.

Ces circuits totalement sécurisés sont aussi l'occasion de découvrir de nombreux sites naturels ou culturels tels que les Gorges de Crozery, la Source de Chaudefontaine à Vecoux, le Musée du Textile à Ventron, le Théâtre du Peuple à Bussang ou le Musée des Hautes-Mynes au Thillot. La Voie Verte des Hautes-Vosges est aussi le point de départ d'autres parcours cyclistes balisés...

Ouvert à tous et en accès libre, elle permet, en toute sécurité et dans d'excellentes conditions la pratique de la marche (promenade, randonnée, jogging, etc....) du cyclisme (vélo, VTT, VTC, etc...) de la glisse (rollers, planche et skis à roulettes, trottinette, etc...) et du ski de fond.

Cette piste offre une variété de paysages, des sites de grande beauté tels que : les Gorges du Crosery, la vue sur le Ballon d'Alsace et de Servance, vue sur le Saint Mont, la Base de Loisirs de Saulxures sur Moselotte, les nombreux clochers des villages traversés, le Haut du Roc, les cheminées d'usine, anciens vestiges de l'industrie textile... ceux-ci incitent à venir... et à revenir profiter du plaisir que procure la Voie Verte.



La Voie Verte des Hautes Vosges n'est pas ouverte aux cavaliers et, en hiver, elle n'est pas déneigée pour permettre son utilisation pour le ski de fond ou les longues balades en raquettes.

Néanmoins beaucoup trop d'incivilités sont régulièrement constatées, notamment par rapport aux détritus et autres déchets abandonnés le long de la Voie Verte, tags sur les panneaux et sur le mobilier urbain.

Pour les utilisateurs, la Voie Verte n'est pas seulement une piste de loisirs mais aussi un moyen de découvrir la région, à son rythme et sans contrainte. Les sites, naturels et touristiques, ne manquent pas le long du tracé de la Voie Verte. La balade peut ainsi être ponctuée de visites. Les richesses naturelles sont aussi nombreuses. Le parcours de la Voie Verte offre une succession de décors variés et parfois étonnants.

16

## l'écho de l'orb

## >> VIE ASSOCIATIVE

↑ À découvrir également le Musée **TERRAE GENESIS**. ↓

Le Musée TERRAE GENESIS est situé au bord de la Voie Verte entre Remiremont et Vagney, sur un site historique lié au granit.

Ce Centre de géologie et de minéralogie est un carrefour des savoirs et des découvertes où se croisent amateurs et professionnels.

Il est composé de quatre départements : minéralogie, pétrologie, paléontologie, histoire du travail du granit. Exceptionnelle collection de

1500 minéraux et 800 roches, une des plus grandes de France, avec sa salle de lumière noire et le fameux quartz fantôme !

Collection de fossiles, avec notamment l'empreinte d'un dinosaure vosgien. Salle de pétrologie (étude des roches). Site d'origine des pavés de Paris. Boutique (bijoux, minéraux, fossiles) organisation de conférences avec intervenants de renom.

Le musée a fait l'objet de travaux de réhabilitation aux normes accessibilité en 2019.

Les 276 barrières qui jalonnent la Voie Verte pour sécuriser les intersections ont toutes été remplacées. L'opération aura duré 4 ans.



Après les visites de sécurité effectuées avec les Services du Conseil Départemental, les travaux d'amélioration ont continué tout au long de l'année. En parallèle des travaux d'entretien régulier comme la tonte et le balayage, un programme de travaux plus conséquent sera suivi pour répondre aux demandes du Conseil Départemental.

Ainsi la Voie Verte s'est dotée de plusieurs nouveaux bancs, une campagne de réparation des barrières de protection a eu lieu afin de sécuriser les abords, le ballast a été réparé à différents endroits.

La Voie Verte a été conçue comme un itinéraire de découverte de la nature et des paysages, un espace à vivre en toute tranquillité, dans le respect des uns et des autres et non pas comme un lieu de conflit, de tensions et de non droit. La malveillance nuit à l'intérêt général. À chacun d'adopter une attitude respectueuse, courtoise et de partager ainsi l'espace intelligemment pour bien vivre ensemble.

17

Le Bureau de la Voie Verte est situé dans les Anciens locaux de la Poste du Ménil, au 57, Grande Rue. Un agent administratif est à votre disposition pour toute demande en rapport avec la Voie Verte du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le mercredi après-midi.



## >> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DE LA COMMUNE DE VENTRON

## **ACTUALITÉS, ACTIONS, PROJETS**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMUNES DES HAUTES VOSGES

COMMUNAUTÉ DE

## # AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE **ET TOURISTIQUE**

Vous avez un projet de construction, d'extension, territoire...), de travaux d'aménagement ou de requalification immobilière ? Le 28 novembre 2018, le Conseil en place d'un dispositif d'aide, en partenariat avec le proximité...), Conseil Départemental des Vosges.

exceptionnel aux grandes entreprises.

Ces aides concernent uniquement des projets locaux...). d'investissements immobiliers. Les plafonds de subventions varient de 10 000 € pour une TPE, pour un investissement inférieur à 150 000 € ou pour un particulier, à 50 000 € pour un projet porté par une TPE avec un investissement supérieur à 150 000 € HT ou par une PME (jusqu'à 250 salariés). Pour les associations, une subvention maximum de 10 % de l'investissement peut être accordée.

L'instruction des dossiers est gérée par les services du Département des Vosges.

Règlements d'attribution des aides économiques et touristiques:

www.cchautesvosges.fr, rubrique ENTREPRENDRE Votre contact: Florian Petitjean: 03 29 61 82 36 fpetitjean@cchautesvosges.fr

## **# SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

La Communauté de Communes des Hautes Vosges a élaboré tout au long de l'année 2019 son schéma de développement économique et touristique. Ce document permet d'établir une feuille de route pour les L'État et le Département des Vosges subventionnent dix prochaines années.

réflexions menées lors des ateliers de travail et des différents comités techniques et de pilotage, avec la développement et des élus du territoire.

Les bureaux d'études, sélectionnés pour accompagner par exemple : la Communauté de Communes, ont proposé un plan d'actions partagé sur les champs économiques et touristiques prenant en compte :

• des actions indispensables pour une action publique efficace (création d'un quichet unique local d'accompagnement à la création d'entreprise,

rationalisation de l'organisation touristique du

• des actions structurantes pour le territoire intercommunal (développement et diversification des communautaire de la CCHV a délibéré pour la mise espaces de loisirs couverts, maintien de services de

• des actions innovantes intégrant les notions de lutte Ce dispositif s'adresse aux PME et TPE, aux associations, et d'adaptation au changement climatique (tiers-lieux aux particuliers, aux acteurs du tourisme, et à titre « pôles métiers » de formation, Chemin des Cimes, valorisation des circuits-courts et des produits agricoles

> La réalisation de ce document cadre a bénéficié du soutien financier du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, ainsi que du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire à hauteur du 70 % du montant de l'étude.

> Consulter les quatre étapes du schéma de développement économique et touristique :

www.cchautesvosges.fr, rubrique ENTREPRENDRE

## # DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

La communauté de communes a choisi d'adhérer au nouveau dispositif de soutien à l'économie de proximité proposé par le Préfet des Vosges. L'objectif de ce dispositif est de maintenir les entreprises de proximité et de répondre à leurs besoins par la fourniture d'une offre mutualisée à l'échelle départementale, grâce au soutien des trois chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers de l'Artisanat.

ce dispositif à hauteur de 50 000 € chacun.

Le schéma de développement et en particulier La Communauté de Communes adhère à ce dispositif son plan d'actions ont fait l'objet de nombreuses pour une durée de 2 ans, pour un coût de 10 000 € par an. Elle pourra, à ce titre, bénéficier de 60 jours par an d'expertise des chambres consulaires. Ce participation des entreprises et des associations, des dispositif permettra à la collectivité de mettre en partenaires institutionnels, des membres du conseil de œuvre les actions définies dans le cadre du Schéma de développement économique et touristique, comme,

- aider à la mise en place d'une nouvelle opération de sauvegarde de l'artisanat et du commerce,
- · créer un guichet unique pour les entreprises,
- créer un ou plusieurs tiers-lieux,
- mettre à disposition des outils de production (des centres de formation vers les professionnels)...

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : POINT D'ACTUALITÉ

Le déploiement du très haut débit dans le Grand Est s'intègre dans le programme national Plan France Très Haut Débit, lancé en 2011 par l'État. La Région Grand Est pilote le projet. Elle a confié à la société Losange la réalisation de ce chantier.

## État du déploiement sur VENTRON

Durée des opérations : entre août 2021 et août 2022. Un courrier de démarrage des travaux sera adressé à la

À réception de ce courrier :

- 1. Des études d'exécution et de contrôle des infrastructures à mobiliser sont établies, en vue de l'établissement des Déclaration de projets de Travaux (DT) et de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- 2. Début des travaux. La durée globale du déploiement est en moyenne de 12 mois sachant que les travaux en zone de montagne peuvent présenter de fortes contraintes techniques et d'intempérie pouvant impacter cette moyenne globale.
- 3. Dès réception des travaux, un délai supplémentaire de 3 mois est à respecter pour permettre aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) de préparer leur venue et ainsi respecter l'exercice de la concurrence. C'est en général dans cette période qu'une réunion publique d'information est organisée par Losange pour un secteur géographique donné afin d'informer la population des dates précises d'ouverture commerciale et des modalités de raccordement, en présence de plusieurs FAI.

Infos et suivi des opérations : www.losange-fibre.fr Votre contact: Florian Petitjean: 03 29 61 82 36 fpetitjean@cchautesvosges.fr

## **GESTION DES DÉCHETS**

#### # DÉPOT DE L'AMIANTE EN DÉCHETERIE

Les règles de dépôt d'amiante en décheterie ont

Dorénavant, tout apport devra faire l'objet d'une demande écrite, à l'aide d'un formulaire.

La communauté de communes répondra par courrier selon la règle suivante :

- Si les quantités sont inférieures à 20m²/an et par foyer, l'usager pourra se rendre en déchèterie de Saulxures-sur-Moselotte pour y déposer ses plaques, muni de son courrier d'acceptation.
- Si les quantités sont supérieures à 20m²/an et par foyer, un devis sera proposé à l'usager pour une collecte à son domicile et pour la fourniture des sacs. Lorsque ce devis sera accepté, l'usager pourra passer à la déchèterie de son choix pour récupérer des sacs spécial amiante et des palettes.

• Puis, l'opération de collecte sera programmée une fois que les sacs auront été remplis par l'usager à son domicile.

Formulaire de dépôt d'amiante en déchèterie :

www.cchautesvosges.fr, rubrique VIVRE

Votre contact: Jean-David Sager: 03 29 27 29 04 jdsager@cchautesvosges.fr

#### **# COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS**

La communauté de communes, en partenariat avec l'association L'ABRI, met à votre disposition un service d'enlèvement des objets encombrants.

Ce service, réservé aux particuliers, est gratuit. Il peut être effectué deux fois par an, à raison de 2m³ maximum par enlèvement. Types d'encombrants acceptés : table, sommier, matelas, armoire démontée, cuisine, canapé, salon de jardin, cuisinière, réfrigérateur, vélo, poussette, outil thermique, sanitaire, radiateur, tondeuse... (100 kg maximum par objet).

Vous souhaitez demander un enlèvement ? Contacter le service d'accueil de la CCHV au 03 29 27 29 04 (du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h). Après validation de la liste des objets à collecter, l'association L'ABRI vous rappellera dans les 20 jours pour fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit. La veille de la collecte, vous déposerez vos objets encombrants devant votre domicile, sur le domaine public (trottoir, bord de route...), à partir de 6h, ou la veille au soir. Pour des raisons d'organisation, seuls les déchets encombrants enregistrés lors de l'appel seront enlevés.

## # DES COMPOSTEURS À TARIF PRÉFÉRENTIEL

Le compostage est un excellent moyen pour réduire le volume et le poids de votre poubelle d'ordures ménagères, tout en valorisant les déchets biodégradables de votre ménage.

La CCHV s'est engagée dans un programme de réduction des déchets ménagers en aidant financièrement les usagers pour l'acquisition d'un composteur.

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel et retirer votre composteur, munissez-vous du bon de commande complété et rendez vous aux déchèteries de Gérardmer ou de Saulxures-sur-Moselotte. La facture du composteur sera ensuite envoyée à votre domicile par le Trésor Public.

## Se procurer le bon de commande :

sur www.cchautesvosges.fr, rubrique VIVRE

à l'accueil de la CCHV, 16 rue Charles de Gaulle à Gérardmer.

# HAUTES VOSGES COMMUNES COMMUNAUTÉ DE

#### FESTIVAL DES ARTS MÉLANGÉS 2020

Le Festival des Arts Mélangés est un des évènements Le paysage est un élément fondateur de l'identité des majeurs de la Communauté de Communes des Hautes Hautes Vosqes. Conscient de cette richesse locale, des Vosges. Il met en œuvre des animations dans les 22 communes de son territoire dans l'objectif d'en valoriser les atouts. Il est organisé de façon biennale, et de rénovation des structures paysagères originelles. en alternance avec la Semaine du Paysage.

Le Festival des Arts Mélangés 2020 se déroulera des actions autour de 3 axes : du 30 mai au 7 juin 2020, sur le thème « Notre 1. Le patrimoine naturel, avec les opérations de patrimoine s'anime! ». Il s'agira de faire vivre ou revivre le patrimoine culturel, architectural et mémoriel du territoire.

Le programme complet de ce festival sera disponible 2. Le patrimoine bâti et les villages, avec dans vos boites aux lettres dès mai 2020 et sur le site internet de la CCHV: www.cchautesvosges.fr, en rubrique ACTUALITÉS.

#### **ENVIRONNEMENT**

#### # PLAN CLIMAT

La Communauté de Communes des Hautes Vosges s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), en partenariat avec la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales et la Communauté de Communes des Ballons Hautes Vosges.

Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergie.

Son contenu, fixé par la loi, comprend nécessairement :

- un diagnostic du territoire,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions,
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Calendrier des étapes clés				
Lancement du PCAET	mai / juin 2019			
Sensibilisation et mobilisation des élus et des acteurs du territoire (formation et séminaire)	septembre / octobre 2019			
Diagnostic Climat-Air-Energie : état des lieux et potentiels	août / décembre 2019			
Sensibilisation du grand public et partage du diagnostic	octobre 2019			
Validation du diagnostic	décembre 2019			
Réunion de lancement dans les communes	mai 2020			
Concertation et stratégie territoriale	juin 2020			
Validation de la stratégie	septembre 2020			
Programme d'actions et outils de suivi	octobre 2020 / mars 2021			
Finalisation et vote du PCAET	novembre 2021			

## # PLAN DE PAYSAGE

premiers plans de paysage avaient été élaborés sur le territoire à partir de 2006, dans un but de conservation Ces documents avaient analysé le paysage et développé

- réouverture paysagère pour l'agriculture, la révision de la réglementation des boisements, l'aménagement des cours d'eau.
- l'aménagement des centres bourgs, l'amélioration de l'habitat, l'harmonisation de la signalétique et de l'affichage publicitaire.
- 3. La sensibilisation et la communication avec l'organisation de la Semaine du paysage, la valorisation des produits locaux et des producteurs.

La Communautés de Communes des Hautes Vosges, doit aujourd'hui faire face à des enjeux nouveaux comme le changement climatique qui invite à une profonde transformation des modes de vie et de l'environnement direct. La CCHV a donc décidé de se lancer dans un Plan de Paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique qui va se dérouler en trois grandes phases.



## **NOUVEAU SITE INTERNET**

Depuis fin août 2019, la Communauté de Communes des Hautes Vosges est dotée d'un nouveau site internet. Ses atouts : des accès faciles aux rubriques et documents les plus consultés, une navigation intuitive, une carte dynamique pour trouver vos services de proximité, une actualité mise à jour régulièrement, un affichage optimisé pour les téléphones mobiles.

Outil de communication privilégié entre l'institution et les citoyens, un site internet est en perpétuelle évolution. Vous pouvez contribuer à son amélioration en faisant part au service communication de vos remarques ou en proposant des contenus :

- soit par le formulaire de contact du site,

20

- soit auprès d'Éric Magriau, chargé de communication : 03 29 62 86 28 / emagriau@cchautesvosges.fr

## >> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DE LA COMMUNE DE VENTRON

## **SERVICES DE LA CCHV, INFOS PRATIQUES**

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Service gratuit, à destination des enfants (temps d'animation), des familles (accompagnement et conseils sur les modes de garde) et des assistants maternels (statut, pratiques professionnelles, relations avec les parents employeurs).

Infos et programmes des animations : www.cchautesvosges.fr, rubrique VIVRE

Votre contact: Natacha Gérardin: 06 42 34 45 99 ram-secteurcornimont@cchautesvosges.fr

## LAPE'TITE escapade. LIEU ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAPE)

Parents, grands-parents, assistants familiaux, venez passer un moment convivial avec votre enfant (de o à 6 ans). Futurs parents, vous êtes également les bienvenus!

Quand et où? Le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 13h3o à 16h3o, à l'ECSP de Cornimont.

Le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 8h30 à 11h3o, au CCS de La Bresse (ancienne salle de musique). Fermé pendant les vacances de Noël et d'été.

Votre contact: Natacha Gérardin: 06 42 34 45 99 ngerardin@cchautesvosges.fr

#### **BAFA-BAFD**

Les formations aux Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) donnent lieu à une aide de la CCHV d'un montant de 100 € par session de formation suivie. L'aide vous sera attribuée si :

- vous êtes domicilié(e) sur une commune de la CCHV.
- vous êtes inscrit(e) à une session de formation BAFA/BAFD.
- vous vous engagez à intervenir prioritairement en tant qu'animateur bénévole ou salarié, auprès d'une structure du territoire qui emploie des animateurs/ directeurs, et ce pendant au moins 14 jours ouvrables (dans le cadre du stage pratique du BAFA/ BAFD ou en dehors).

Votre demande d'aide est à adresser à : Monsieur le Président — Communauté de Communes des Hautes Vosges — BP 60 091 – 88403 Gérardmer Cedex

## Infos et règlement d'attribution de l'aide :

www.cchautesvosges.fr rubrique SPORTS-LOISIRS-CULTURE

## HABITAT ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, **DEUX SERVICES**

## # ESPACE INFO ÉNERGIE

Vous souhaitez faire des économies d'énergie et vous avez des projets d'isolation, d'installation de chauffage, de rénovation, d'énergies renouvelables.

Pour vous y retrouver, bénéficiez des conseils personnalisés, neutres et gratuits d'un technicien de l'Espace Info Énergie sur :

- la maîtrise de l'énergie (isolation, chauffage, rénovation, énergies renouvelables ...).
- les aides existantes auxquelles vous avez droit.
- vos choix et les organismes utiles.

Trois lieux de permanence : Cornimont, Gérardmer, Vagney.

**Votre contact :** Olivier Feder

Espace Info Énergie Est Vosges: 03 29 56 75 18

estvosges@eie-grandest.fr

## # PROGRAMME HABITER MIEUX

Le programme Habiter Mieux est une aide financière et un accompagnement personnalisé pour vous permettre de réaliser les travaux de rénovation thermique. L'objectif à atteindre est la diminution de votre consommation d'énergie de 25%.

Ces aides sont soumises aux conditions de ressources du foyer. L'envoi du questionnaire, avant le démarrage des travaux, est le préalable nécessaire à toute ouverture de

Se procurer le questionnaire :

- sur www.cchautesvosges.fr, rubrique VIVRE
- à l'accueil de la CCHV :
- au 16, rue Charles de Gaulle à Gérardmer.

#### SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La CCHV soutient les associations qui développent des projets en faveur du dynamisme et de l'attractivité du territoire. Les projets peuvent être aidés dans quatre domaines: social, environnement, sport, culture.

En 2019, elle a soutenu douze projets pour un montant de 24 096 €. Vous êtes membre d'une association qui souhaite entreprendre une action sociale, environnementale, sportive ou culturelle? Contactez-nous!

Infos et règlement d'attribution des subventions : www.cchautesvosges.fr,

rubrique SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Votre contact : Éric Magriau : 03 29 62 86 28 emagriau@cchautesvosges.fr

#### **COORDONNÉES DE LA CCHV**

- Accueil : 16, rue du Général de Gaulle, Espace du Tilleul (2ème étage), Gérardmer
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h00.
- Téléphone : 03 29 27 29 04

- Mail : contact@cchautesvosges.fr
- Adresse postale : Communauté de Communes des Hautes Vosges - BP 60091 - 88 403 Gérardmer Cedex
- Site internet : www.cchautesvosges.fr

## >> ZOOM - L'ambroisie une plante envahissante et allergisante

En France on trouve 6 espèces d'ambroisie dont 3 posent des problèmes sanitaires équivalents. L'espèce ambroisie à feuilles d'armoise est l'espèce invasive la plus répandue. C'est une plante pionnière c'est-à-dire qu'elle a du mal à s'implanter sur des zones déjà colonisées par la végétation mais se plait énormément sur les milieux nus comme les bords de routes, les champs cultivés, les chantiers avec travaux de terrassement. Des signalements récents montrent son implantation dans les Vosges voire carte ci-dessous.



C'est une plante coûteuse pour l'agriculture par les manques à gagner et les surcoûts liés à la lutte contre son développement.

En Rhône-Alpes, on estime à 10 millions d'euros les pertes de production. Mais c'est aussi une plante très coûteuse pour la santé publique. Le cycle de développement de cette plante montre qu'elle produit des graines (3000 graines par plant en moyenne) depuis la mi-septembre, graines très résistantes au froid (10 à 30 ans dans le sol). Après une germination au printemps, la plante entre en fleur en été et produit des grains de pollen très allergisants (5 grains par mètre cube suffisent à déclencher une réaction allergique). Ce pollen peut être véhiculé sur de grandes distances, jusqu'à 100 km voire plus.



Grains de pollen

C'est une plante un peu délicate à identifier car elle peut être assez facilement confondue avec d'autres bilisation de tous à la gestion espèces comme la Tanaisie ou l'Armoise commune entre autres.



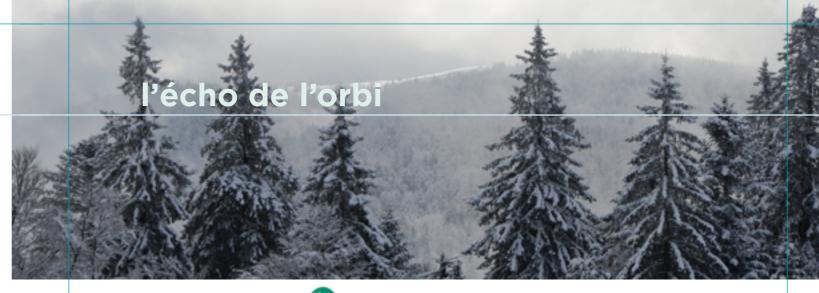
Certains éléments permettent de l'identifier comme des feuilles profondément découpées et vertes de chaque côté, sans odeur lorsqu'elles sont froissées, en position opposée sur la tige à la base puis alterne au moment de la floraison. Le port de la plante est buissonnant et les épis florifères apparaissent en août.

Ce cycle de développement détermine les meilleures périodes pour lutter contre son développement, à savoir avant la pollinisation c'est-àdire pendant le printemps et le début de l'été.

On peut en avoir une gestion curative, désherbage mécanique, thermique, manuelle, lutte biologique ou encore une gestion préventive par une surveillance et une senside son signalement. Pour cela des référents sont formés au niveau local.

extraites Données document proposé par Sarah Boulidard référente technique à Fredon Lorraine. Site internet consultable : l'observatoire des ambroisies.

Référents locaux : Christophe Gérard, Carteaux Dominique.







## Réserves Naturelles des Ballons des Vosges

## Un nouveau site internet pour les Réserves Naturelles des Ballons des Vosges

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges compte sur son territoire cinq Réserves Naturelles Nationales et cinq Réserves Naturelles Régionales. Réparties sur plus de 5 000 ha, elles constituent un véritable réseau d'espaces naturels protégés. Quatre de ces Réserves sont gérées par le Parc, il s'agit des Réserves Naturelles de :

- Frankenthal-Missheimle
- Tourbière de Machais
- Massif du Grand Ventron
- Ballons Comtois (co-gérée avec l'**Office National des Forêts**)

## Un portail d'entrée commun aux différentes Réserves Naturelles

Sur cette page d'accueil, l'internaute a un accès direct aux sites de chacune des Réserves Naturelles présentées. Il peut également à partir de cette page découvrir **le fonctionnement** général d'une Réserve Naturelle et se tenir informé de toutes les actualités les concernant.

## Protéger, gérer, découvrir

Les Réserves Naturelles, qu'elles soient Nationales ou Régionales partagent trois missions communes : Protéger un site, ses milieux naturels, ses espèces et son patrimoine géologique.

Gérer le site en adaptant les activités humaines et réalisant des suivis scientifiques pour mieux comprendre l'évolution des milieux, des espèces et les interactions qui

Découvrir, mener des actions de sensibilisation auprès des habitants et des visiteurs. Pour chaque Réserve, ces trois missions sont détaillées dans un site à part, dans lequel toutes les caractéristiques de la Réserve sont présentées : localisation, superficie, date de création, richesses naturelles, enjeux, réglementation...

Un Centre de ressources, une Foire Aux Questions et un Formulaire de contact, complètent également le site.

Ainsi l'internaute peut y trouver toutes les informations nécessaires pour préparer au mieux sa future visite, dans le respect de la réglementation de ces sites protégés

> Pour le découvrir, rendez-vous sur : https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr Calendrier des manifestations



## >> CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



#### **FÉVRIER**

- 15 Carnaval Festi'Ventron - Salle des fêtes
- 22 Loto École de Ventron - Salle des fêtes
- 26 Gestes d'autrefois
  Les jeudis vacances scolaires Visite en famille
  Musée du Textile après-midi seulement

#### **MARS**

- Journée raquette Schupferen Club Vosgien
- O7 Assemblée Générale Club Vosgien - Salle des fêtes
- O7 Prix Bernadette ValroffUSV Station Frère Joseph
- O8 Finale Jeux du Saut USV- Tremplin Mailly
- 15 Prix DécoboisUSV Station Frère Joseph
- Élections Municipales 1<sup>er</sup> Tour
   Salle des fêtes
- 20 Osons la Philo Maison Frère Joseph
- 21 Assemblée Générale Comité de jumelage - SDA
- **22** Élections Municipales 2<sup>ème</sup> Tour Salle des fêtes

E.mail: mairie-de-ventron@wanadoo.fr - Tél. 03 29 24 18 18 - Fax 03 29 24 20 10 - Site: www.ventron.fr

#### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Mairie

1 place de la mairie03 29 24 18 18

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi : **8 h15 - 11 h 30 -** fermé les après midis. Vendredi : **8 h15 - 11 h 30 / 14 h 30 - 17 h 30** 

#### Office de tourisme inter communal

4 place de la mairie 3 03 29 24 07 02

#### Cantine scolaire

**3 03 29 23 77 14** 

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi: 11h 30 - 13 h 30

## Agence postale

2 place de la mairie03 29 23 25 52

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi:

**9 h - 12 h / 14 h - 14 h 45** fermé le mercredi.

Ouvert samedi: 9h-11h45

## Garderie périscolaire

03 29 24 17 17

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi: 7 h 15 - 8 h 30 / 16 h - 18 h 30

#### Bibliothèque municipale

Chemin du Plain
Ouvert mercredi: 16 h - 19 h
www.ventron.fr